



## **Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 4 avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : le 27 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de membres votants : 11

Etaient Présents : Messieurs Jean-Claude BERNAY, François BRIANDET, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT, Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie SAVILL, Frédérique STEAD, Albana WANNER.

Etaient Absents excusés : Monsieur Guy ATSE (pouvoir à Monsieur Philippe MICHEL), Monsieur Didier DAINE (pouvoir à Monsieur Jean-Claude BERNAY), Monsieur Alain KUTOS (pouvoir à Monsieur Daniel TREUVELOT)

Secrétaire de séance : Monsieur François BRIANDET

---

### **AFFECTATION DU RESULTAT**

Rappel de l'instruction M14 sur la comptabilité des collectivités locales qui précise que l'organe délibérant doit décider de l'affectation du résultat comptable de la section de fonctionnement du budget.

#### **Rappel des résultats du compte administratif exercice 2023 :**

Fonctionnement :	excédent de	2 616.26 €
Investissement :	déficit de	154 938.52 €

Résultats cumulés au 31/12/2023 (avec reprise de l'antériorité)

Fonctionnement :	excédent de	457 415.64 €
Investissement :	excédent de	186 723.62 €
RAR :	en dépenses	164 998.42 €

Le résultat excédentaire de la section d'investissement (+186 723.62 €) permettant de couvrir le besoin de financement des RAR 2023 (164 998.42 €), il n'y a pas d'affectation particulière des résultats qui sont simplement reportés comme suit au BP 2024 :

001 - Excédent d'investissement reporté : 186 723.62 € (recettes d'investissement)  
002 - Excédent de fonctionnement reporté : 457 415.64 € (recettes de fonctionnement)

Secrétaire de Séance  
François BRIANDET



Pour extrait conforme,  
Maire de Boisemont  
Stéphane SAVILL



REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com